



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

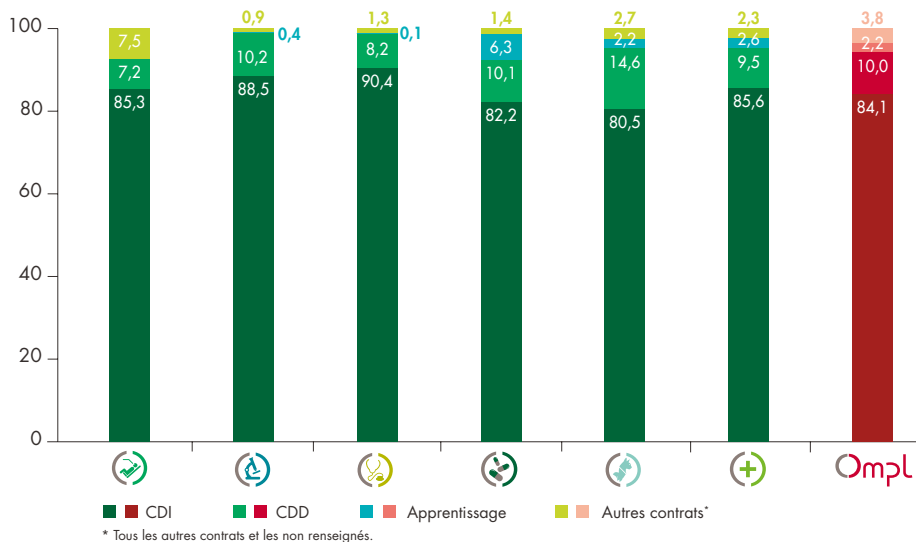
Le taux de CDI est très élevé (85,6 %) et similaire à la moyenne de l'OMPL. Hors CDD, les autres contrats sont peu mobilisés.



FORTES VARIATIONS DE LA PART DES CDD

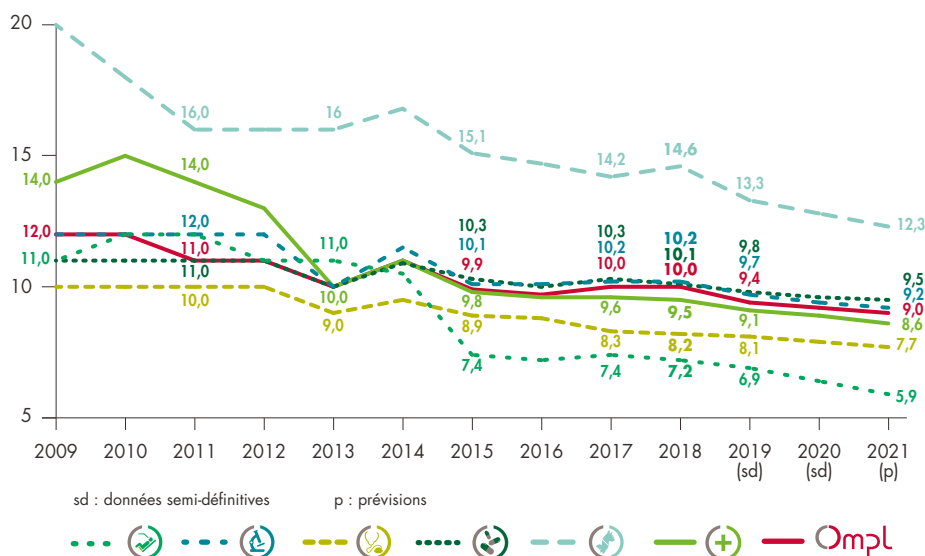
Au niveau du secteur, le taux de CDD, malgré des variations, est orienté à la baisse jusqu'en 2018. Les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021 anticipent la poursuite de cette tendance.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

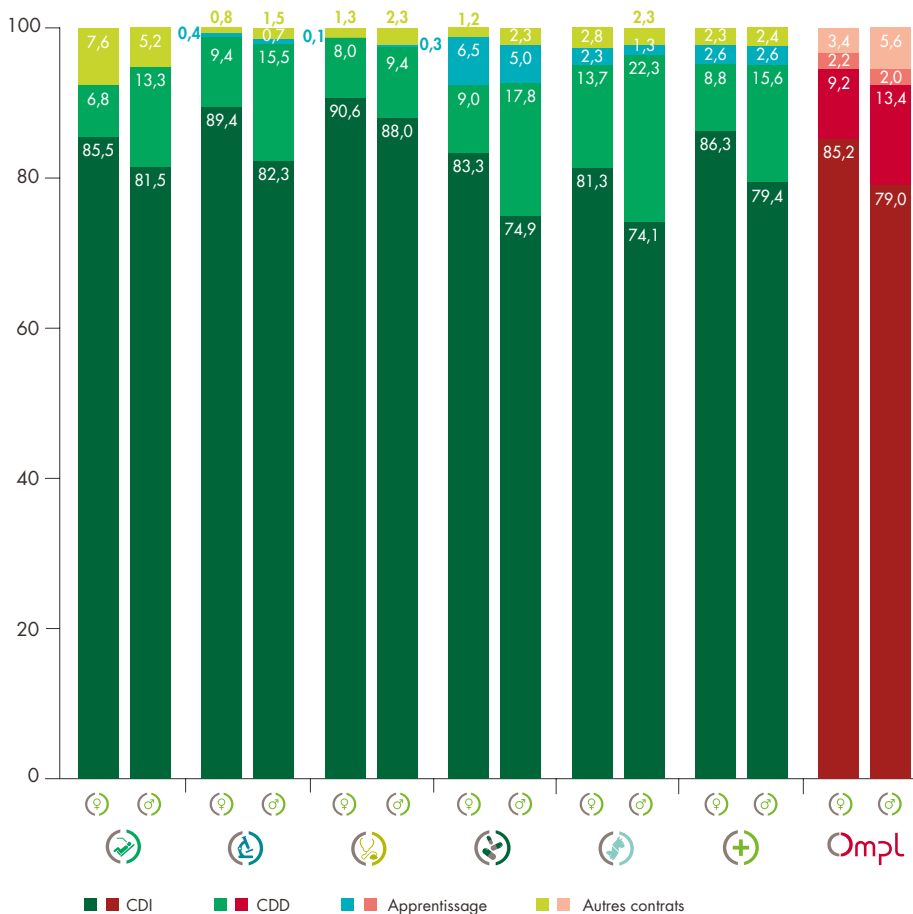
Cliniques vétérinaires



CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes du secteur travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 6,8 points.

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



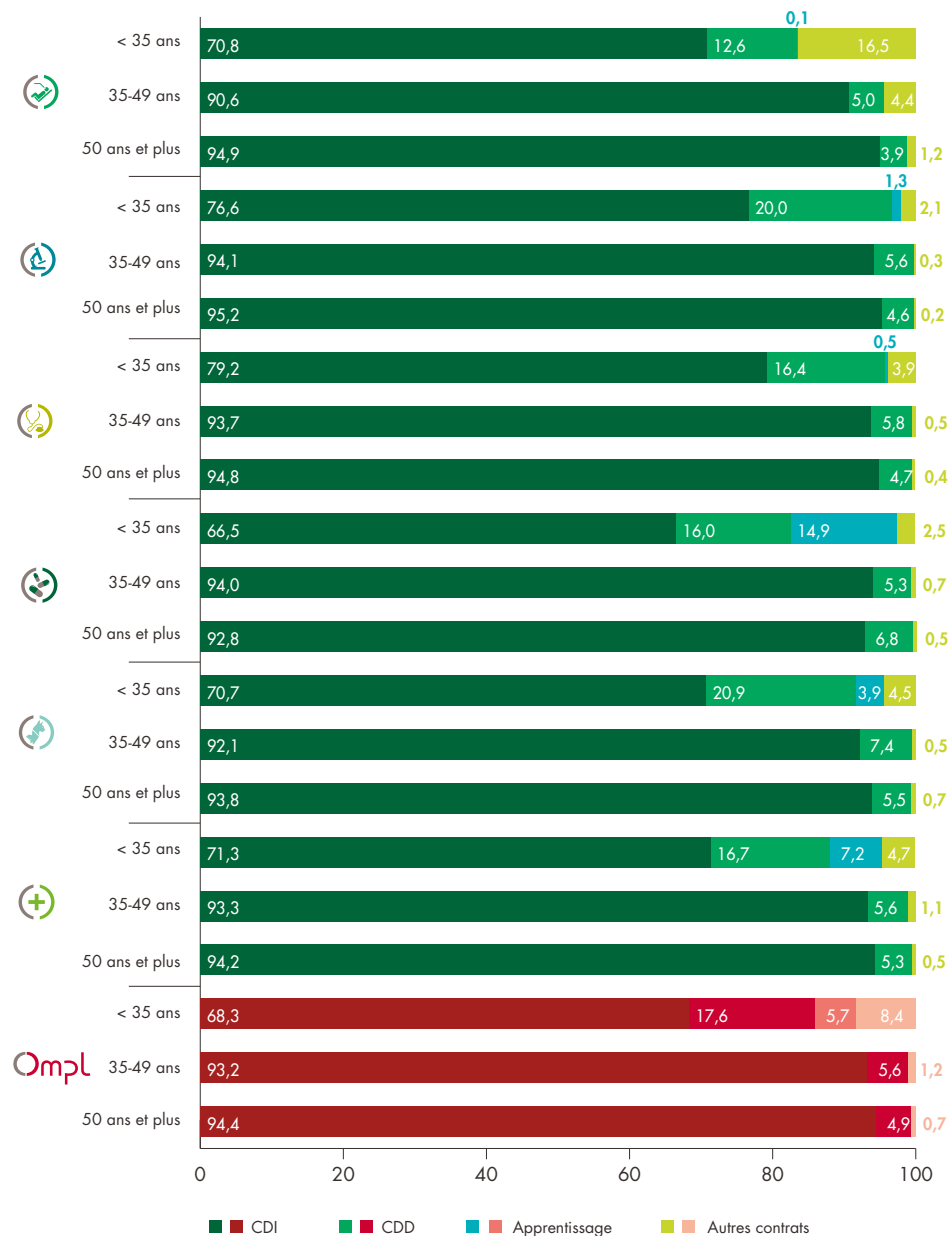
Source : Insee, DADS 2018.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



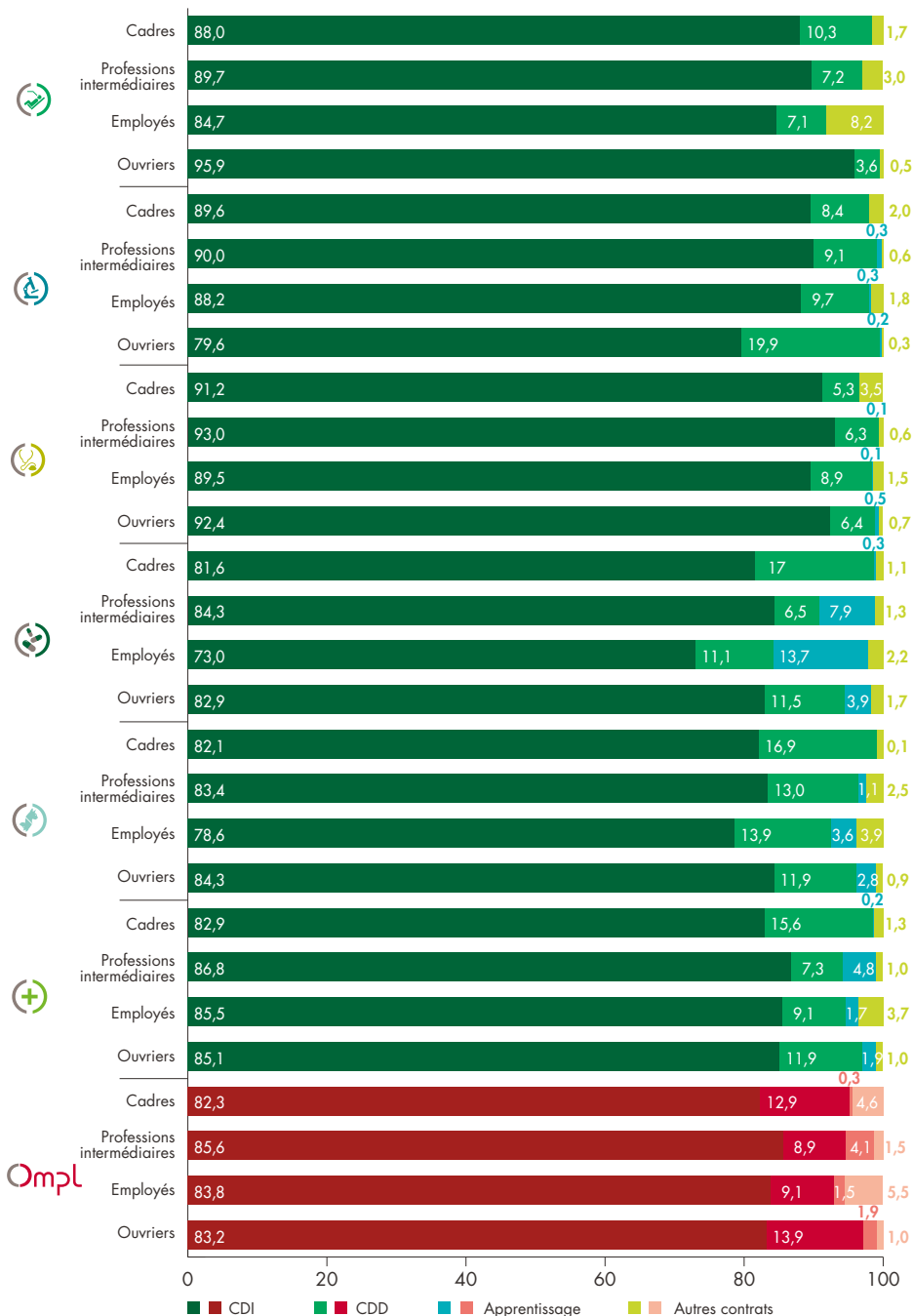
Source : Insee, DADS 2018.



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du secteur, le CDD est principalement mobilisé pour les cadres et les ouvriers. Pour les professions intermédiaires, c'est le CDI qui est nettement plus privilégié.

Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



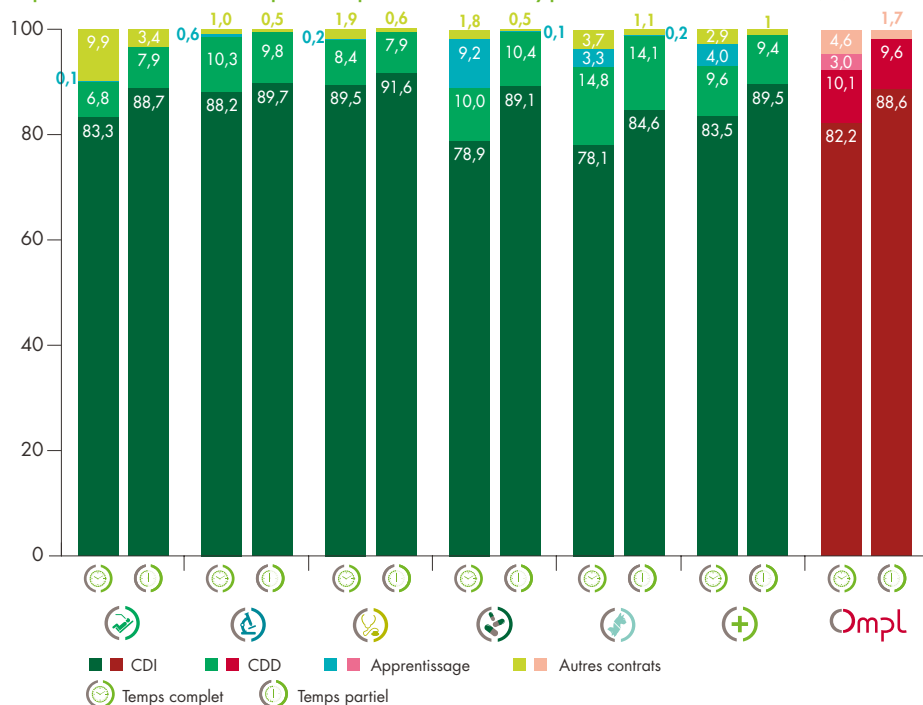
Source : Insee, DADS 2018.



NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du secteur travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet (+ 6 points).

Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour les DOM (12,3 %) et minimale pour l'Île-de-France (7,8 %).

Taux de CDD par région (%)

Régions	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats	Temps complet	Temps partiel	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	7,0	12,0	8,5	9,8	15,4	9,7	9,8
Bourgogne-Franche-Comté	5,1	10,7	7,6	9,3	13,8	8,9	9,2
Bretagne	6,4	14,2	9,5	11,5	14,2	10,9	10,8
Centre-Val de Loire	6,9	9,2	6,2	9,6	12,5	8,6	8,3
Corse	8,5	8,6	8,4	13,4	12,7	10,9	10,3
DOM	12,5	11,4	14,3	10,8	17,3	12,3	11,8
Grand Est	7,0	7,6	7,1	9,3	12,2	8,3	8,7
Hauts-de-France	7,0	10,8	7,9	8,9	13,8	9,0	9,2
Île-de-France	7,4	7,3	7,3	8,0	10,9	7,8	10,2
Normandie	8,1	11,6	9,1	9,3	12,5	9,7	9,6
Nouvelle-Aquitaine	6,3	12,4	8,6	11,9	15,1	10,7	10,7
Occitanie	7,3	11,1	8,3	12,0	17,8	10,6	10,6
Pays de la Loire	7,2	13,0	9,0	11,9	19,6	11,3	11,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,2	8,6	7,1	11,4	15,2	9,4	9,3
Ensemble	7,2	10,2	8,2	10,1	14,6	9,5	10,0

Source : Insee, DADS 2018.